

Modifications réglementaires pour autoriser tout type d'entreposage intérieur sur la rue Jean-Perrin

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21710Cc, R.C.A.2V.Q. 377

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 16 au 22 mai 2024

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement des Rivières

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf, district des Saules—Les Méandres, dans le secteur de la rue Jean-Perrin.

Description du projet et principales modifications

La Ville de Québec souhaite autoriser tous les types d'activités générant de l'entreposage intérieur dans la zone encerclant le 2700, rue Jean-Perrin. Le secteur visé se trouve à l'est du boulevard Saint-Jacques, au sud de la rue de Celles, à l'ouest de l'autoroute Robert-Bourassa et au nord de l'autoroute Félix-Leclerc.

La réglementation actuelle autorise certains usages qui relèvent de l'entreposage intérieur, comme le transport ou l'entreposage de marchandises, mais pas toutes.

Principales modifications réglementaires

Afin d'éviter d'autoriser à la pièce différentes catégories d'activités, il est proposé de modifier la réglementation d'urbanisme afin d'y autoriser toutes les activités d'entreposage intérieur se rattachant au groupe d'usages C40 Générateur d'entreposage.

Ces modifications réglementaires permettront de favoriser le développement d'activités qui cadrent avec la vision du secteur en permettant, par exemple, l'installation d'un centre de distribution intérieur. À noter que les activités d'entreposage extérieur demeurent interdites.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=647>

Participation

Conseillère municipale :

Véronique Dallaire, conseillère du district électoral des Saules—Les Méandres

Personne-ressource :

Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

- Personne n'a apporté de commentaires ou posé de questions.
-

Questions et commentaires du public

Aucun commentaire

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil d'arrondissement des Rivières.

Réalisation du rapport

Date

23 mai 2024

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications